

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole primaire publique CARTERET
Reims (51)**

Note de Première Phase (NPP)

N°0510486B-0510553Z_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole primaire publique CARTERET Reims (51)

Note de Première Phase (NPP)

N°0510486B-0510553Z_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Geoffroy LAURENT	Ingénieur de Projets
Vérificateur	Isabelle DURLET- BOUEXIERE	Chargée de Projets
Approbateur	Laurent ROUGIEUX	Directeur de Projets

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école primaire publique Carteret (ETS n°0510486B-0510553Z) est située au 30 bis (élémentaire) et 26 (maternelle), boulevard Carteret à Reims (51), au nord-est du centre-ville. Cette école accueille environ 210 enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'école primaire, propriété de la ville de Reims, s'étend sur une surface d'environ 3600 m² qui comprend :

- un bâtiment de plain-pied, sans sous-sol ni vide sanitaire, accueillant les salles de classe des élèves au rez-de-chaussée,
- un bâtiment à 2 étages, avec une cave partielle (16 m²) et probablement un vide sanitaire (non accessible), accueillant les salles de classe des élémentaires ou les salles d'activité pour les maternelles au rez-de-chaussée,
- un bâtiment à 2 étages, avec une cave partielle (16 m²), sans vide sanitaire, abritant la cantine et les salles de classe des élémentaires au rez-de-chaussée,
- un bâtiment à 2 étages, avec une cave partielle (16 m²), sans vide sanitaire, accueillant les salles de classe des maternelles au rez-de-chaussée,
- des espaces extérieurs constitués de :
 - 4 cours de récréation recouvertes d'enrobé en bon état,
 - zones de sols à nus aux pieds des arbres.

Au cours de la visite, il a été constaté la présence de logements de fonction désaffectés et dont l'usage est terminé, au 1^{er} étage des 4 bâtiments et l'absence de jardin pédagogique. Les infrastructures sont en bon état (revêtement de surface). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été identifié.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette école primaire a été construite en contiguïté d'un ancien garage recensé dans la base de données BASIAS (n°CHA5105079), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que les bâtiments de l'école primaire ont été construits en 1873. La parcelle voisine de l'école au sud a accueilli, a minima à partir de 1911, un ancien garage / station-service (site BASIAS n°CHA5105079). Ce garage est toujours en activité, toutefois trois propriétaires semblent s'être succédés (date de changements non connue). Au droit de ce site, se trouvait un réservoir enterré de 3000 L de carburant et plusieurs fûts de 200 L.

Deux autres sites BASIAS ont été recensés en contiguïté de l'ETS : une ancienne teinturerie et garage (site BASIAS n°CHA5105080) et une fonderie répertoriée dans la base de données BASIAS (CHA5105019), respectivement en limite sud et ouest de l'école. Un site de réparation de matériel électrique (site BASIAS n°CHA5105015), probablement présent à 40 m à l'ouest, a également été retenu.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine est relativement peu profonde (environ 10 m) au droit du site. L'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers la vallée de la Vesle, soit en direction de l'ouest, et n'est pas suspecté d'être perturbé au voisinage de l'ETS (pas de pompage recensé à proximité de l'ETS).

L'école primaire est donc positionnée en amont hydraulique des anciennes activités recensées à proximité immédiate de celle-ci.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école primaire, accueillant des enfants entre 3 et 12 ans, sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont considérés :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

La contiguïté des sites BASIAS n°CHA5105079 (garage/station-service), n°CHA5105080 (teinturerie) et n°CHA5105019 (fonderie) par rapport à l'ETS et la proximité de l'atelier de réparation matériel électrique (n°CHA5105015), ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école primaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines. Par conséquent, ce scénario d'exposition est donc retenu.

- l'ingestion de sols par les enfants :

Compte tenu de la faible superficie des sols à nu (limitée au pied des arbres) et de l'absence de jardin pédagogique, le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'est pas retenu,

- l'ingestion d'eau du robinet par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole primaire publique CARTERET _ Région Champagne-Ardenne_ Département du 51 _ Reims
Note de Première Phase (NPP) N° 0510486B-0510533Z_RNPP*

de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école primaire publique Carteret (ETS n°0510486B-0510553Z) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air sous la dalle des quatre bâtiments au droit des salles de classe et du l'air du vide sanitaire.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».